



Paris le 19 octobre 2026

Après le 17 octobre : défendre le droit de manifester, refuser la violence, repenser le dialogue social.

Paris le 19 octobre 2026. La FNI avait fait le choix de ne pas s'associer au mouvement du 17 octobre. Ce choix était un choix syndical et stratégique. Il ne constituait en aucune manière une remise en cause du droit de manifester, de revendiquer ou d'exprimer collectivement une colère. La FNI défend sans ambiguïté ces libertés fondamentales.

Mais défendre le droit de manifester impose tout autant de condamner sans ambiguïté les violences, les dégradations et les affrontements qui peuvent venir parasiter une mobilisation et détourner son message. Nous assistons trop souvent à un phénomène préoccupant : des manifestations organisées pour porter des revendications légitimes deviennent une opportunité pour des groupuscules venus non pour revendiquer, mais pour provoquer, dégrader et affronter. La violence ne renforce jamais une revendication. Elle la rend inaudible.

Les premières victimes en sont les manifestants eux-mêmes, dont les revendications disparaissent derrière les images de violences, mais aussi les forces de l'ordre, les professionnels mobilisés sur le terrain, les commerçants, les riverains et, plus largement, tous ceux qui subissent les conséquences de débordements auxquels ils sont totalement étrangers.

Il serait cependant trop simple de s'arrêter à la seule condamnation de ces violences. Les événements que nous venons de vivre doivent aussi nous conduire à nous interroger collectivement sur l'état de notre dialogue social. Lorsque la colère s'accumule, lorsque les corps intermédiaires peinent à être entendus, lorsque la négociation est perçue comme inefficace et que la rue devient progressivement le lieu privilégié d'expression des frustrations, c'est le contenu même de notre pacte social qui doit être interrogé.

Une démocratie sociale vivante suppose des organisations représentatives respectées, des interlocuteurs reconnus, des espaces de négociation réels et surtout la capacité des pouvoirs publics à entendre les alertes avant que les tensions n'atteignent leur point de rupture.

Pour la FNI, l'enjeu est précisément là. Nous respectons pleinement celles et ceux qui choisissent de manifester pacifiquement pour défendre leurs convictions. Mais nous refusons que la violence devienne le bruit de fond ordinaire du dialogue social et que quelques-uns puissent confisquer, par la casse et l'affrontement, la parole de ceux qui veulent simplement être entendus. Une société dans laquelle il faudrait casser pour être entendu serait une société qui aurait échoué à organiser le dialogue.

Le 17 octobre doit donc nous inviter à aller au-delà des postures et des procès d'intention. Il doit nous conduire à reconstruire les conditions d'un dialogue social dans lequel revendiquer n'est pas synonyme de casser, négocier n'est pas synonyme de céder et rechercher un compromis n'est pas



Fédération Nationale des Infirmiers

synonyme de renoncer.

Le pacte social ne se décrète pas. Il se construit, se respecte et, lorsque les circonstances l'exigent, se réinvente.

Contact :

Daniel Guillerm Président

Portable 06 08 84 50 27

Contact :

Daniel Guillerm Président

Portable 06 08 84 50 27